Tripoli, Libye, 14 août (Infosplusgabon) - Les députés libyens ont convenu, lors de la session plénière de la Chambre des représentants (Parlement) tenue mardi en présence de 92 membres, de reporter l'adoption du projet de loi référendaire en attendant son immunisation constitutionnelle, a annoncé le porte-parole officiel de la Chambre des représentants, Abdallah Belaihak.

"L'immunisation de la loi référendaire constitutionnellement se fera par l'amendement de la Déclaration constitutionnelle (sorte de petite Constitution organisant les pouvoirs) et le renforcement de l'Article VI, de sorte qu'on ne puisse pas contester la loi".

L'Article VI dispose que "le projet de Constitution est adopté si le peuple vote "oui" à la majorité des deux tiers des votes valides des électeurs libyens et par pas moins de 51% des inscrits sur les listes électorales de chacune des trois grandes circonscriptions (Tripolitaine, Cyrénaïque, Fezzan).

Ensuite le résultat est transmis directement à l'Autorité constituante pour approbation en tant que Constitution permanente pour être entériné par la Chambre des représentants.

La Chambre des représentants a repris ce mardi matin sa session plénière émaillée par une rixe devant la salle de réunion du Parlement à Tobrouk (Est) entre des membres de la Garde

présidentielle et certains députés opposés à la loi référendaire.

La bagarre entre les membres de la Garde présidentielle et certains députés rejetant la loi référendaire et au cours de laquelle ont été blessés un membre de la Chambre des représentants de Tobrouk, Saleh Hachem, et un garde présidentiel, a pris fin.

La Chambre des représentants de la Libye a repris ses réunions lundi à Tobrouk consacrées à parachever les discussions de la loi référendaire sur le projet de Constitution permanente, en prélude à des élections générales en décembre 2018, pour doter le pays d'une nouvelle majorité légitime.

Les arrangements de la réunion de Paris entre les différents protagonistes libyens pris récemment ont établi une feuille de route qui reprend les principaux points du Plan d'actions de l'Émissaire de l'ONU en Libye, portant sur l'adoption des procédures en vue d'organiser un référendum pour la Constitution et des élections générales en décembre 2018, afin de doter le pays d'une nouvelle légitimité et d'institutions pérennes.

FIN/INFOSPLUSGABON/IOL/ GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon